

**Doit-on avoir peur de
Facebook ?**



Doit-on avoir peur de
Facebook ?

Tous les jours vous utilisez Facebook et tous les jours vous donnez au réseau social de nouvelles informations sur vous. Tout ce que vous faites est observé de près et analysé par le site. Alors, devez-vous avoir peur de Facebook ?

Facebook sait tout de vous. C'est un fait. En vous inscrivant sur le réseau social, vous fournissez de nombreuses informations vous concernant à l'entreprise de Mark Zuckerberg. Votre âge, votre nom, votre ville, votre sexe, mais ce n'est pas tout puisque, à chaque fois que vous publiez un message, un statut, que vous ajoutez un ami ou aimez une publication, Facebook le sait. Si vous avez activé la géolocalisation sur votre smartphone ou sur votre tablette, Facebook sait également où vous vous trouvez. Si vous cliquez sur un lien Public Ados sur Facebook, le réseau social sait que vous avez lu tel article, à telle heure, sur tel appareil, depuis tel endroit...

A quoi servent vos données ?

Mais alors, que fait Facebook avec toutes ces données sur vous. Et bien il les revend. Car ne l'oublions pas, le seul but de Facebook est de faire de l'argent, aucunement d'être un gentil samaritain qui permet aux amis de rester en contact. Facebook revend vos données à des annonceurs, qui peuvent ainsi cibler avec précision un public donné. Si une marque de cosmétiques française souhaite faire une campagne de pub destinée aux 15-20 ans, Facebook peut lui vendre un encart publicitaire optimisé, qui s'adressera seulement à la cible visée. Facebook enverra donc cette pub uniquement aux jeunes filles qui ont entre 15 et 20 ans, qui résident en France et qui suivent déjà des actualités liées à la mode.



Facebook s'engage à vous garder anonyme.

Toutefois, lorsque Facebook vend vos données, il s'engage à vous rendre anonyme. Ainsi, il peut dire à une marque que vous êtes une femme de 17 ans célibataire qui vit à Marseille, qui aime la mode et qui a 453 amis Facebook. Mais aucunement le réseau social n'a le droit de communiquer le fait que vous vous appelez Marie Duchnoc, que vous êtes en couple avec Martin Truc et que votre numéro de téléphone est le 06 XX XX XX XX. En vous inscrivant sur Facebook vous avez accepté ce principe.

Supprimer vos données

La seule solution pour ne plus être espionné par Facebook, c'est se désabonner du réseau social. Toutefois, il peut y avoir un délai entre votre désinscription et la suppression de vos données. Un délai de 90 jours précise le site dans sa charte de confidentialité. Et même ce délai passé, il peut rester des traces de votre passage sur le site.

En effet, le message que vous avez envoyé à votre meilleure copine Marjorie le 6 avril 2011 à 15h42 sera conservé tant que votre copine Marjorie sera inscrite sur Facebook. Car ce message fait également partie de ses données à elle. Vous l'aurez compris, le système est tentaculaire. Autant dire qu'il est très difficile d'effacer l'intégralité de vos données du réseau social.

Litige avec Facebook

Mais n'oubliez pas que vous êtes le seul et unique propriétaire de vos données. En vous inscrivant sur Facebook vous acceptez uniquement que le réseau social les utilise. Il n'en est pas propriétaire. Si vous estimez que Facebook va trop loin avec vos données, que le réseau social a manqué à l'un de ses engagements, comme vous garantir l'anonymat à la revente de vos données, vous pouvez toujours les contacter via la page d'aide du site. Si la réponse que Facebook vous apporte ne vous convient pas, vous n'aurez qu'une seule solution : contacter un avocat et engager une procédure judiciaire. Toutefois, cela risque de vous coûter très cher, et Facebook, lui, a les moyens de se payer un procès.

Récupérer vos données

Vous pouvez également télécharger vos données Facebook afin de voir ce que le site sait sur vous via l'onglet « Paramètres » > « Général » > « Télécharger une copie de vos données sur Facebook ». Vous recevrez par mail l'intégralité de vos données Facebook. Tout ceci vous appartient, vous en faites ce que vous voulez, à l'exception bien sûr des photos que vous n'avez pas prises vous-même (si vous avez uploadé des photos prises sur Google Image par exemple). N'allez surtout pas revendre la photo de Rihanna que vous aviez mise en photo de profil, sauf bien sûr si vous l'avez prise vous-même... Ne faites pas avec les données des autres ce que vous ne voulez pas que Facebook fasse avec les autres !

Après cette lecture, quel est votre avis ?

Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source : http://actu.ados.fr/news/facebook-confidentialite-charte-donnees-vente_article6861.html

Par Edouard Riaud